



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2023-170

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2023-12-19-00001 - Délégation de signature - LE VAL DAVID.pdf (1 page) Page 3

EPF Normandie

R28-2023-12-19-00001

Délégation de signature - LE VAL DAVID.pdf



**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MONSIEUR LUCAS BOULENGER**

Le Directeur général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la Convention de réserve foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune du VAL-DAVID le 12 octobre 2023, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 18 septembre 2023 et délibération du Conseil Municipal de la Commune de VAL-DAVID le 3 octobre 2023.

Considérant le projet d'acte de vente établi par l'Office notarial « Olivier VUILLEMIN, Pascal FAGUIN, Romain VINDRE, Notaire associés », à EVREUX (27000), 24 rue de Verdun, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Monsieur Lucas BOULENGER, chargé d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par le l'office notarial susmentionné, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Madame Monique VEYREN-SERGEANT Ep CAMBON et Madame Noémie SERGENT Ep DEVIN, des parcelles sises sur la commune du VAL-DAVID, La Plaine du Buisson Rabot, cadastrées section ZC numéros 556 et 594, d'une contenance totale de 33 217 m², moyennant le prix de **QUATRE CENT SOIXANTE MILLE EUROS TOUTES TAXES COMPRISES (460.000 € T.T.C.)**, qui sera réglé entre les mains de l'Office notarial susnommé, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressé et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

Fait à Rouen,
Le Directeur général

Signé le 19-12-2023

**Notifiée à
à Monsieur Lucas BOULENGER**

Bon pour acceptation le 19-12-2023

Gilles GAL

✓ Certified by  you sign

Lucas BOULENGER

✓ Certified by  you sign